

Financer une 4^{ème} année de thèse

Pourquoi demander une 4^{ème} année et à qui ?

On le sait, les écoles doctorales peuvent poser des conditions, variables d'une école à une autre, pour soutenir sa thèse, telles que la publication d'un ou plusieurs articles scientifiques. Ainsi pour pouvoir soutenir, il est parfois nécessaire de faire une demande de 4^{ème} année de thèse afin de remplir ces conditions.

Pour la financer, cette fiche met en avant plusieurs options comme le financement par des organismes ou des associations, l'obtention d'un poste ATER mais il peut également y avoir des financements d'extensions sur des fonds propres du laboratoire, comme une ANR.

• Financements par des organismes / associations

Fondation pour la recherche médicale (FRM) : Programme de recherche médicale

- Condition : être inscrit en 3^{ème} année de thèse de formation scientifique ou médicale dans une université française (laboratoire de rattachement français ou étranger).
- Contrat de **6 ou 12 mois** : financement du salaire et de frais de missions pour un congrès ou un court séjour dans un autre laboratoire.



Fondation
pour la recherche
sur le cancer



Fondation ARC : Programme généraliste lié à la cancérologie

- Condition : être inscrit en 3^{ème} année de thèse de formation scientifique dans une université française (laboratoire de rattachement français ou étranger).
- 5 commissions nationales avec des thématiques variées dont 1 incluant la microbiologie.
- Contrat de **6 ou 12 mois** : financement du salaire.

La ligue contre le cancer : Programme de cancérologie

- Condition : être inscrit, à la date de dépôt du dossier, en 3^{ème} année de thèse dans une université française avec un projet de thèse se rapportant à la cancérologie.
- Contrat de **6 ou 12 mois** : financement du salaire et de frais de déplacement pour des congrès ou des formations.



• Poste d'ATER (Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche)

Les ATER sont des postes temporaires offerts par les universités françaises. Ces postes permettent aux doctorants et jeunes docteurs d'enseigner tout en poursuivant leurs recherches.

- Accessible aux doctorants en fin de thèse (troisième année ou plus),
- Contrat de 1 an renouvelable une fois : financement du salaire,
- Volumes horaires d'enseignements :
 - Temps plein : 192h de Travaux dirigés (TD) ou 128h de Cours magistraux (CM)
 - Temps partiel : 96h de TD ou 64h de CM
- Non inclus : temps de préparation des cours/examens; correction des copies, surveillance d'examens et participation aux réunions pédagogiques,
- Appels à candidatures entre mars et juin en fonction des universités ou écoles.



- N'oubliez pas qu'une 4^{ème} année n'est pas toujours nécessaire et qu'un court post-doc dans votre laboratoire de thèse peut également être une bonne alternative pour finaliser votre projet.

- Cette fiche est non exhaustive et nous vous invitons à chercher des **financements plus spécifiques à vos thématiques** de recherche ou vos **laboratoires**.

- Pensez, avant toute demande de financement, à bien **échanger avec votre PI** pour construire un projet cohérent et à envisager d'intégrer votre projet à des demandes de projets financer (ANR, projets européens...).